

Commission : Arctique et Méditerranée

Problématique : “Comment concilier l'accès aux mers et la sécurité européenne avec la coopération entre l'UE et ses partenaires les plus proches ?”

Auteur : Canada

Le Canada est membre fondateur du G7, du G20, de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (*ACEUM*), de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (*OTAN*), de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (*APEC*), de l'Organisation des États américains (*OEA*), de l'Organisation de coopération et de développements économiques (*OCDE*), de l'Organisation mondiale du commerce (*OMC*) et de l'Organisation des Nations unies (*ONU*). Le Canada est actuellement dirigé par Justin Trudeau, chef du Parti libéral qui accède à la tête du gouvernement fédéral à la suite de sa victoire aux élections fédérales du 4 novembre 2015. À présent, il commence son 3ème mandat. En outre, le Parti Libéral déclare adhérer à “la liberté individuelle, la responsabilité et la dignité de la personne humaine dans le cadre d'une société juste, et la liberté politique”. Toutefois, le premier ministre du Canada affirme que les changements climatiques sont la plus grande menace à long terme à laquelle la communauté mondiale est confrontée, c'est pourquoi Justin Trudeau annonce son plus grand projet ambitieux. Engagé dans la lutte contre le changement climatique, lors du Sommet des dirigeants sur le climat, le premier ministre a annoncé que le Canada rehaussera la cible de réduction d'émissions – connue sous le nom de Contribution déterminée au niveau national (*CDN*). Ainsi, le Canada compte faire en sorte que ses émissions de CO₂ soient réduites de 40 à 45 % d'ici 2030.

Le changement climatique est l'un des plus grands défis de notre temps : il est mondial, et ses conséquences sont de différentes natures, tant visibles qu'invisibles. Les conséquences du changement climatique sont déjà très inquiétantes pour les populations, et cette situation ne fera qu'empirer. Avec l'élévation du niveau de la mer, des sécheresses et la recrudescence des phénomènes météorologiques extrêmes, il ne fait plus aucun doute : nous devons agir. Au Canada, par exemple, les collines boisées peuvent être remplacées par des marécages et des lacs. Des prévisions récentes annoncent ainsi une possible disparition de la banquise arctique d'été d'ici à 2040. Ainsi, l'innovation et la technologie nous permettent aujourd'hui de disposer des outils nécessaires pour inverser cette tendance et réduire notre empreinte écologique afin de veiller à la protection de notre environnement naturel.

L'Arctique, espace à fortes contraintes mais habité depuis longtemps, connaît d'importants bouleversements. En raison du changement climatique, ce milieu à l'équilibre fragile se modifie rapidement, générant des opportunités et suscitant des convoitises. Dès lors, ce nouveau front pionnier expose les sociétés à de nouveaux risques, tant à l'échelle locale que mondiale. C'est pourquoi, ce sujet est sensible pour le Canada, en raison des différends juridiques sur le statut de ces eaux, mais aussi parce que le gouvernement a opté pour l'élaboration de l'idée d'une identité de l'arctique forte pour ce dernier. Le Canada est un pays engagé dans le conseil de l'Arctique dont la mission principale est d'aider à protéger l'environnement unique et fragile du Nord en soulignant la vulnérabilité de la région aux dégradations écologiques et la menace imminente du changement climatique. En effet, près de 40 % de la masse terrestre du Canada est considérée comme l'Arctique et le Nord, comprenant les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut, le Yukon et les parties nord de plusieurs provinces. L'Arctique canadien abrite environ 150 000 habitants, dont plus de la moitié sont autochtones, tels que les Inuits qui, à cause du changement climatique, perdent leurs territoires. De même, le Canada a occupé la première présidence du Conseil de l'Arctique de 1996 à 1998, puis de 2013 à 2015. C'est ainsi que les principales priorités du Canada liées à l'Arctique comprennent le développement socio-économique et culturel, la protection de l'environnement et les changements climatiques, ainsi que le renforcement des relations avec les peuples autochtones. Toutefois, tout au long de sa plus récente présidence du Conseil de l'Arctique, les priorités du Canada comprennent le bien-être mental dans les communautés de l'Arctique. L'intégration des connaissances autochtones des peuples de l'Arctique dans les travaux du Conseil. Puis la protection de l'environnement, y compris la réduction du carbone noir et du méthane. Par conséquent, le 3 octobre 2018, le Canada a signé un accord international afin de prévenir les activités non-réglementées de pêche commerciale en haute mer dans le centre de l'océan Arctique. Cet accord fournit un cadre de coopération entre tous les signataires afin de mieux comprendre les écosystèmes de la région. Les autres signataires de l'accord sont la Chine, le Japon, la Russie, l'Islande, la Norvège, la Corée du Sud, l'Union européenne, les États-Unis d'Amérique et le Danemark. De même, le Canada voudrait mettre en avant la nécessité de la protection des animaux polaires, dont leur habitat est constamment menacé par le changement climatique. En effet, depuis 2011, le Canada accorde le statut d'espèce menacée

à l'ours polaire ainsi qu'à d'autres animaux tels que la phoque marbré et le manchot empereur. Ainsi, nous nous engageons à préserver toutes ces espèces en danger d'extinction.

Enfin, L'Arctique constitue un territoire riche en ressources naturelles telles que le pétrole, gaz et des hydrocarbures convoitées par des nombreux États riverains. La fonte accélérée de la banquise ouvre de nouveaux passages maritimes susceptibles de jouer un rôle croissant dans les échanges internationaux. En outre, la mondialisation des échanges repose notamment sur l'influence commerciale de la Chine. C'est pourquoi, cette nouvelle route polaire pourrait potentiellement mener la Chine à détenir un statut de "superpuissance" mondiale, dont elle jouera un rôle majeur, incontournable, en Arctique, au risque de créer des tensions avec l'ensemble des acteurs de cette région. Ainsi, le Canada propose de contrôler cette nouvelle proposition de la Chine afin d'assurer la libre concurrence.